

*Par courriel du 25 octobre 2022*

**Aux autorités municipales.**

**Stationnement des vélos dans les zones de vieilles villes ou villages.**

Madame, Monsieur,

Les témoignages de cyclistes habitants les zones citées en titre sont nombreux pour dire les difficultés à trouver un endroit pour le parcage de vélo, vélo cargo ou charrette.

Notre comité s'est penché sur la question et vous propose le projet joint - qui pourrait être développé, et/ou adapté à votre contexte communal.

Ce document a été travaillé en collaboration avec un technicien communal, bon connaisseur des diverses contraintes.

Les communes qui travaillent sur un plan climat pourraient l'ajouter aux mesures envisagées si ce n'est déjà fait.

PRO VELO Riviera souhaite que vous puissiez prendre connaissance de ce projet et nous faire un retour dans le délai qui vous est nécessaire. Nous restons naturellement à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour favoriser le partage d'informations, une page de note site web documentera les développements des projets communaux.

Pour des raisons pratiques évidentes, nous recourons à la forme de communication par courriel, mais sommes naturellement prêts à vous adresser un courrier postal personnalisé à votre demande.

Nous vous remercions pour l'attention accordée à cette proposition.

Dans l'attente d'un accusé de réception, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Pour le comité  
Bernard Savoy et Fabrice Yerly, coprésidents

## **Stationnement sécurisé des cycles dans les zones villages ou vieilles villes**

Document destiné aux communes relevant de PRO VELO Riviera

Octobre 2022

### Constats

De nombreux bâtiments anciens ne sont pas à même de proposer des locaux pour les vélos en raison des configurations architecturales et/ou de manque de disponibilités sur le domaine privé (maisons mitoyennes, éventuels jardins ou cours non accessibles, etc.). Le besoin est patent pour certain-es cyclistes habitants ces quartiers de pouvoir stationner leur vélo, vélo cargo ou remorque dans un espace fermé, à l'abri du vol et du vandalisme<sup>1</sup>. Nous pensons notamment aux personnes qui ont des vélos onéreux – par ex. vélo à assistance électrique – ou qui comptent fermement sur la disponibilité de leur vélo pour leur mobilité familiale ou professionnelle.

### Proposition de PRO VELO Riviera

Les communes intéressées mettent à disposition et gèrent des boxes ou abris fermés à clé.

### Réalisation

Cette démarche implique une investigation portant :

1. sur les besoins et sur les emplacements possibles (parcelles privées communales) permettant l'implantation de ces équipements, tenant compte du contexte local et architectural ;
2. sur une éventuelle cadastration du domaine public des emplacements choisis.

### Financement

Ces nouvelles infrastructures sont financées par :

1. une taxe exigée pour les places de vélos manquantes qui ne peuvent être réalisées sur le fond privé, lors de constructions nouvelles et/ou de transformations lourdes; elle est basée sur le même principe que les taxes exigées lors de place de stationnement pour véhicule (mesure déjà en place dans certaines communes)
2. une location par les communes de ces places sécurisées aux cyclistes intéressé-es

Ces montants alimentent un fond dédié spécifiquement à la réalisation et à l'entretien de ces équipements (opération blanche).

### Enjeux esthétiques

Des boxes de ce type font partie du mobilier urbain ; l'esthétique est sensible dans les quartiers historiques et nécessite une attention particulière.

Ci-dessous : annexe illustrations

---

<sup>1</sup> A titre d'exemple, à Montreux, entre 2017 et 2021, 191 vélos traditionnels et 96 vélos électriques ont été volés. La statistique ne précise naturellement pas le contexte, mais le nombre est impressionnant et nous devons lutter contre ce phénomène. Source : <https://www.velosuisse.ch/>

**Annexe : illustrations**

**Au Parc du Panorama à Vevey pour une 10aine de vélos**



**Le parking Nestlé à La Tour-de-Peilz joue la discrétion végétalisée et offre un nombre très important de places vélos et motos ou scooters. Des remorques ou cargos y trouveraient aussi leur place.**

Les mêmes principes constructifs peuvent être retenus pour des abris de plus petite taille.

